

Bonjour,

Ci-joint une invitation personnelle pour participer à un évènement rare au Québec. Et oui, tout est en place pour une manifestation contre la pollution électromagnétique et les micro-ondes.

http://www.dailymotion.com/video/xavvai_nouvelle-rapport-afsset-15-octobre

15 octobre 2009. En France, la principale agence de santé publique (Afsset) reconnaît officiellement des effets sur la santé provoqués des micro-ondes. Au Québec, au même moment l'agence de santé publique du Québec adopte le discours mensongé d'Industrie Canada et décide d'ignorer les personnes affectées par ces micro-ondes.

Ce dossier n'est plus scientifique mais financier et politique.

Aidez-nous à dénoncer les politiques canadiennes favorisant les profits des cie de cellulaire au détriment de la santé des citoyens et de leurs enfants.

Venez vous joindre à nous.

Collectif Sauvons nos Enfants des Micro-Ondes - SEMO

p.s. L'émission "Électrosmog" produite par TVBL et MAISON SAINTE, diffusée le 15 octobre 2009, est disponible sur le site dangersemo.com

COMMUNIQUÉ – COMMUNIQUÉ – COMMUNIQUÉ –

MANIFESTATION POUR DÉNONCER LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE CAMOUFLÉE !

Le 20 octobre 2009.

En septembre 2009, Vidéotron a modifié le sommet du clocher de l'église St-Vital de Montréal-Nord afin d'installer **des antennes relais cellulaire et wi-max**...une garderie jouxte le terrain de l'église et une école primaireest également située à un coin de rue.

Des citoyens, voisins de l'église, se sont mobilisés et organisent une manifestation, **le dimanche 25 octobre 2009 à 13h00** afin de dénoncer cette installationfaite en cachette des habitants du quartier, et de sensibiliser la population en général aux risques importants que présentent ces antennes. Les citoyens réclament **le retrait des antennes**, au nom du **PRINCIPE DE PRÉCAUTION** relatif à l'exposition aux micro-ondes. Ce principe est à l'origine des récentes décisions des tribunaux français ordonnant le démantèlement d'antennes situées près des habitations (pour référence : http://www.nextup.org/pdf/Cour_Appel_Versailles_Jugement_Riverains_Antennes_Relais_Contre_Bouygues_Telecom_04_02_2009.pdf)

Après Châteauguay et Terrebonne, il s'agit de la troisième manifestation au Québec organisée par des citoyens contre l'implantation sauvage des antennes relaisau coeur des quartiers résidentiels.

Les antennes doivent être activées dès 2010... **il est grand temps d'agir !**

S.V.P. informez-vous : www.dangersemo.com

Personnes-ressources :Michelle Boily et Jean Beauregard, Citoyens de Montréal-Nord
michelleetjean@msn.com (514) 327-0413 ET , François Therrien, porte-parole Le collectif SEMO(450) 471-8371 ftherrien@aei.ca www.dangersemo.com